

LE PETIT TRIOLAIS

REDEVANCE INCITATIVE



Sud Vendée Littoral

➔ **À partir du 1er janvier 2026**, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (**TEOM**) sera remplacée par la **redevance incitative** dans le but de mieux maîtriser sa facture, tout en réduisant la production de déchets. La communauté de communes s'est engagée à distribuer une information détaillée à tous les usagers dans les boîtes aux lettres d'ici la fin de l'année. Le bulletin municipal du mois de janvier complètera ces informations.



Pour toutes questions relatives à la gestion des ordures ménagères : dechets@sudvendee littoral.fr
Accueil téléphonique : 02 49 58 00 99
Du lundi au vendredi de 9h – 12h et de 14h – 17h (vendredi : 16h30)

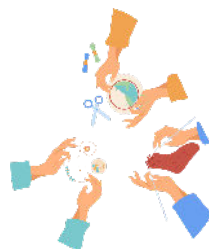
NOS ASSOCIATIONS

MADÉCO

L'atelier **Madéco** est heureux de vous convier à son exposition conviviale **le samedi 29 novembre, de 10h à 17h au club house**.

Venez découvrir les créations originales de leurs membres : couture, décoration, bricolage récup', et bien d'autres surprises créatives !

Cet événement est l'occasion de mettre en lumière le savoir-faire de l'équipe et de célébrer l'esprit de partage qui anime leur atelier tout au long de l'année.



AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE organise une **vente de pizzas** à récupérer le **mardi 16 décembre** à la salle des associations à partir de 20h30.

Les pizzas sont confectionnées par **La Petite Gare**. Réservations possibles au restaurant, par téléphone au 06.13.42.01.90 (cindy P) et/ou bons disponibles en mairie. Commandes avant le 11 décembre.

6 choix de pizzas à 14 euros. (reine, savoyarde, saumon, cocotte, bolognaise et la petite gare)



Les **bénéfices** permettront de financer des activités ou projets pédagogiques pour les élèves.

AMICALE BOULISTE

L'**Amicale bouliste** fait appel à la mémoire de tous !

Si vous possédez des photos de la construction des bâtiments, du début des jeux ou des repas, n'hésitez pas à les partager pour les aider à reconstituer l'album souvenir de l'Amicale depuis 1971.



VIE MUNICIPALE

NOS AINÉS



L'équipe municipale a décidé de renouveler une distribution de cadeaux **aux aînés de la commune de + de 75 ans**. Cette distribution par les élus sera organisée en décembre.

➔ Depuis 2021: 579 aînés ont reçu un présent.

SALLE MUNICIPALE

La vaisselle de la salle municipale a été remplacée afin d'apporter une touche de modernité.

Coût de l'opération : 1077 TTC.
L'ancien matériel a été redistribué pour renforcer le stock de la cantine et répondre aux besoins des associations qui en ont fait la demande.



Vous pouvez retrouver les tarifs de la location de la salle sur le site internet de la commune:



triasse.fr/vie-pratique/vos-demarches/location-de-salle



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur les listes électorales ? C'est le moment !

➔ Rendez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



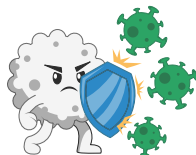
"Votre voix compte : inscrivez-vous pour voter !"

CMJ

A l'unanimité, nos 9 jeunes conseillers municipaux ont décidé de prolonger leur mandat de jeunes élus jusqu'aux prochaines élections municipales.

SANTÉ

La vaccination est essentielle pour protéger les personnes à risque d'une forme grave voire mortelle de la grippe.



L'épidémie de **grippe** en France métropolitaine survient chaque année le plus souvent en hiver et touche entre 2 et 6 millions de personnes. En moyenne, en France, 2 000 vies sont sauvées chaque année chez les personnes de 65 ans et plus grâce à la vaccination.

La campagne de vaccination a débuté le 14 octobre 2025, en même temps que la vaccination contre la Covid-19. **La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée chaque année aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes présentant des maladies chroniques, aux femmes enceintes, aux personnes en surpoids, et à certains professionnels, dont ceux de la santé.**

La vaccination est également ouverte aux enfants de 2 à 17 ans et plus.

La prévention de la grippe repose sur la vaccination mais également sur le respect des mesures barrières : hygiène des mains, port d'un masque, isolement des personnes malades.

IAHP



⚠ Un arrêté du 17 octobre 2025 classe le risque d'influenza aviaire hautement pathogène **au niveau « élevé »** sur l'ensemble du territoire métropolitain en raison de la circulation active du virus chez les oiseaux sauvages et de foyers confirmés en élevage, imposant le renforcement des mesures de surveillance et de prévention pour tous les détenteurs de volailles ou d'oiseaux captifs.

A TRIAIZE, pour les particuliers:

- Confinement des volailles ou mise en place de filets de protection
- Surveillance quotidienne des animaux
- Placer les points d'alimentation et d'abreuvement à l'abri
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel
- Limiter l'accès aux personnes indispensables à son entretien
- Ne jamais se rendre dans un autre élevage de volaille
- Protéger et entreposer les réserves d'aliments et la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination
- Nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé
- Ne jamais utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage des installations.

AGENDA DE FIN D'ANNÉE



Loto de l'Amicale des Parents d'Élèves

Dimanche 23 novembre

Salle des associations, 14h.

Restauration sur place.

Réservations au 06.75.53.26.73



Concert Téléthon (chorale les triolets)

Samedi 06 décembre à St Michel en l'Herm, 18h.



Don du sang à Luçon

Du jeudi 11 décembre au vendredi 12 décembre de 15h30 à 19h30,

inscriptions obligatoires (prise de RDV) en ligne sur le site de l'EFS.



Cérémonie pour la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Vendredi 5 décembre, 11h.

Place Clemenceau.



Cérémonie de la Sainte Barbe.

Samedi 13 décembre à 16H30.

Place Clemenceau.

Mobilisation de l'ADSP et de bénévoles pour l'accès aux soins.

Chaque vendredi, à 18h devant les urgences de Luçon.

4 ans d'engagement, 4 ans de détermination.

Rejoignez-les pour défendre notre santé !



Loto des courses

Dimanche 01 mars-salle des associations, 14h. Restauration sur place.



Loto de l'UNC

Dimanche 08 mars-salle des associations, 14h. Restauration sur place.

Réservations : 02.51.56.86.91

06.31.16.22.59 ou 02.51.30.24.67

CCSVL - INFOS TRAVAUX DÉCHÈTERIES

Aux Magnils-Reigniers

Des travaux de sécurisation auront lieu du 3 novembre au 6 décembre 2025.

Durant cette période, la déchèterie restera partiellement ouverte : seuls les végétaux et les gravats pourront être déposés, aux horaires habituels d'ouverture.

Pour les autres types de déchets, les usagers sont invités à se rendre sur les déchèteries de Sainte-Gemme-la-Plaine et de Mareuil-sur-Lay-Dissais, qui bénéficieront d'horaires élargis pendant toute la durée des travaux.


A Champagné les marais et Saint Michel en l'Herm, les horaires restent inchangés.

A Mareuil sur Lay

Des travaux de réaménagement nécessiteront une fermeture complète du site du 8 au 16 décembre 2025 inclus.



Sud Vendée Littoral
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Sainte-Gemme-la-Plaine	9h - 12h*	9h - 12h / 14h - 17h*	9h - 12h	9h - 12h* / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 17h*	9h - 12h* / 14h - 17h
Mareuil-sur-Lay-Dissais	14h - 17h	9h - 12h / 14h - 17h	14h - 17h*	9h - 12h* / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 17h

*Horaires élargis exceptionnellement pendant les travaux de la déchèterie des Magnils-Reigniers.